d'exécution par la pose des rails, il en résulterait de nombreux mécomptes pour la ville, pour les particuliers, pour toute la région même, et nuirait considérablemet au succès du chemin de fer vers la Belgique, en le privant d'un moyen de communication indispensable à un quartier aussi éloigné du centre.

Supprimer le tramway sur le boulevard de Beaurepaire, c'est donc s'exposer à anéantir du même coup ou du moins à retarder indéfiniment la possibilité de nous relier, de ce côté, à la Belgique, par une voie plus courte et partant plus favorable au commerce et à l'industrie du pays.

La Chambre de Commerce espère, Monsieur le Maire, qui, par ces raisons, le Conseil municipal tiendra à maintenir le cahier des charges surtout en ce qui concerne une ligne à laquelle tant d'intérêts sont attachés.

Veuillez agréer, Monsieur le Maire, l'assurance de mes sentiments les plus distingués.

*Le Président de la Chambre de Commerce,*
A. DELFOSSE.

# LA CONFÉRENCE DE M. DE MUN

## A LILLE

### La salle

Hier, à huit heures du soir, a eu lieu dans la salle de l'Hippodrome, sous la présidence de Sa Grandeur Mgr Duquesnay, la conférence de M. Albert de Mun sur la « Question ouvrière. »

Depuis la tribune où l'orateur avait pris place à côté de l'archevêque jusqu'aux gradins les plus élevés, la foule se pressait, s'entassait, s'étouffait sans laisser un vide nulle part.

Plus de 6,000 personnes avaient pris place dans le vaste hall de l'Hippodrome et, malheureusement un nombre assez considérable a dû s'en retourner sans avoir pu y pénétrer.

Sur l'estrade nous remarquons M. Henri Bernard le bureau général de l'œuvre des cercles ouvriers, MM. de Margerie, Canet, Maurice Scalbert, le Père Givron, etc., etc. Dans l'assistance, les principales notabilités industrielles de la région.

### Discours de M. Bernard

M. Henri Bernard ouvre la séance en quelques paroles qui immédiatement produisent dans la salle le silence le plus absolu. D'une voix claire, en un style simple et précis, il remercie M. le comte de Mun d'être venu travailler avec les membres des cercles ouvriers de Lille, à cette grave question du travail qui préoccupe à juste titre les hommes sages, il le remercie d'être venu les aider dans leur entreprise du rétablissement de l'ordre social chrétien. (Applaudissements.)

### Discours de M. de Mun

M. le comte Albert de Mun se lève, il est aussitôt salué par une salve des plus chaleureuses d'applaudissements.

Le discours que M. de Mun a prononcé hier à Lille est un des plus beaux, des plus éloquents, des plus nourris qu'ait prononcé le grand orateur chrétien.

La phrase est claire, abondante, précise, elle a cette chaleur communicative qui est un des traits caractéristiques de l'éloquence de M. de Mun, les idées se suivent, s'enchaînent avec ordre et logique, les proportions du discours sont parfaitement établies, le plan est très-bien tracé; ajoutez la facilité d'élocution, un organe agréable, le charme et la saveur de l'improvisation sur un thème que l'orateur connaît mieux que personne et qu'il possède à fond, la croyance absolue, invincible, aux idées qu'il défend, un généreux amour du peuple, des trésors de compassion et d'intérêt pour les souffrances et les misères des petits et des faibles, enfin, et surtout, un respectueux dévouement à l'Eglise, le plus vif amour de la France, et vous comprendrez le succès qu'a remporté l'orateur, les généreuses et patriotiques inspirations qu'il a éveillées, les salves ininterrompues d'applaudissements qui ont répondu à ce fier discours, dont nous ne pouvons que donner un résumé affaibli et décoloré.

En voici au moins la substance :

« Monseigneur, Mesdames, Messieurs,

» Ma première parole doit être pour remercier le comité des cercles ouvriers de Lille et toutes les personnes présentes à cette réunion qui ont accepté le changement de jour pour la clôture des travaux du congrès. Retenu au parlement par d'impérieux devoirs, j'ai compté sur votre indulgence et elle ne m'a pas fait défaut. Je savais déjà que votre bienveillance m'était acquise. Les témoignages de sympathie que vous m'avez donnés il y a quatre ans, lorsque je suis venu assister à la fondation de votre œuvre du Denier des Ecoles sont restés dans mon cœur et c'est en quelque sorte, sous le patronage de ce souvenir que je viens aujourd'hui vous parler de l'Œuvre qui m'est chère par excellence, parce que je vois en elle le moyen le plus efficace pour arriver au salut social (Applaudissements).

» Monseigneur,

» Je remercie Votre Grandeur de l'honneur qu'elle fait à l'œuvre des cercles en présidant cette réunion.

» Vous me permettrez de me reporter à un souvenir lointain, à celui des tragiques événements de 1871, d'où est sortie l'œuvre des Cercles ouvriers. Le sort du combat me conduisit chez le curé de Saint-Laurent. Pendant que, dans votre paroisse, tout attestait le passage de l'émeute triomphante, pendant qu'on se lamentait sur les violations criminelles du lieu saint, votre nom était dans toutes les bouches, et chacun s'indignait à la pensée que des faits semblables eussent pu se produire dans une paroisse gouvernée par le père de tous les ouvriers. (Applaudissements.)

» L'avenir vous réservait ce beau diocèse où vous continuez si bien ce qu'à Paris, avait fait le curé de Saint-Laurent, qu'on ne vous appelle plus autrement que : l'Evêque des ouvriers. (Triple salve d'applaudissements.)

» Aussi, Monseigneur, ne pouvait-il y avoir pour nous de patronage plus sympatique, plus éloquent, plus encourageant que le vôtre.

» Depuis la fondation de notre œuvre, à la fin de chacune de nos assemblées régionales, nous avons eu à constater l'aggravation des souffrances et chaque fois, nous nous sommes pénétrés davantage de cette idée qu'il y a pour les hommes de cœur un devoir formel, absolu, d'arracher le peuple aux tristes conséquences des doctrines qui l'entraînent.

» Dernièrement, en allant voir en Angleterre l'enfant que les libertés de mon pays m'ont forcé de faire élever de l'autre côté du détroit, j'entendais raconter ce trait de la vie de saint Thomas de Cantorbery, dont on célébrait la fête. Le saint s'était séparé du roi qui tournait à l'hérésie ; obligé de s'exiler, il se rendait à l'abbaye de Poissy passant par votre ville, où une plaque commémorative indique encore la maison où il a logé.

» Le roi imagina, pour se venger du saint d'envoyer en France tous les malheureux que Thomas secourait autrefois et qui croupissaient dans la plus noire misère depuis son départ, mais le saint, privé des ressources dont il disposait, ne put rien pour ces malheureux.

» La situation de l'Eglise aujourd'hui est semblable à celle du saint. Notre malheureuse patrie séparée de l'Eglise qui l'a faite, lui dispute ses droits et sa liberté, entrave son action, et, comme ironie suprême, elle lui montre ce peuple dont l'église a toujours été la protectrice, ce peuple qui souffre et pour lequel on ne lui permet de rien faire.

» Les souffrances populaires, ce n'est pas aujourd'hui qu'il est nécessaire de les démontrer, hélas ! Depuis trois jours, les législateurs s'en occupent. Le Parlement retentit de discussions qui n'ont plus d'autres thèmes, toute la presse fait écho à ces longs débats. Le peuple souffre ; c'est le mot qui se répète constamment, depuis ces trois jours, et qui deux jours encore, retiendra l'attention des Chambres. C'est le sujet d'un débat qui se terminera par l'aveu d'impuissance le plus lamentable que jamais nation se soit infligé à elle-même.

» Et ces souffrances tiennent à des causes qu'on ne peut nier, à des causes sans remède, parce que les pouvoirs publics ne peuvent et ne veulent pas se poser en face, parce qu'il leur faudrait brûler ce qu'ils ont adoré et restauré, ce qu'ils ont détruit.

» Ces souffrances ne datent pas d'hier. Mais tant que les campagnes, tant que la province ont été seules à gémir, on a fermé les yeux et, pour ne pas être obligé de chercher le remède, on a déclaré le mal n'existait pas. Il a fallu que cette misère pénétrât jusqu'au cœur de la France, jusqu'à Paris, il a fallu que la faim y jetât quatre-vingt mille ouvriers sur le pavé.

» Il a fallu que ce mot : « La faim ! » vint frapper à la porte des Parlements, pour arracher les législateurs à leur indifférence.

» Alors on s'est hâté ; alors on a couru, on a apporté des projets et des palliatifs, mais il faut étudier et pendant qu'on cherche, pendant qu'on parle et qu'on attend, la souffrance reste là.

» Ce spectacle est fait pour nous instruire. Ces souffrances du peuple, on ne peut les atténuer qu'en renonçant à l'ensemble des doctrines qui les ont provoquées.

» Le mal n'est pas une crise passagère ; il n'est pas de telle ou de telle époque, c'est la conséquence inévitable et logique des doctrines qui, depuis un siècle ont pris place chez nous, ont abandonné le peuple à lui-même, l'ont détourné de ses devoirs, l'ont livré aux plus perverses passions. (Applaudissements.)

» Ce serait une trahison de ma part de ne pas dire ce qu'est cette doctrine que j'accuse. Cette théorie est celle qui a tout établi sur la matière, qui rapporte tout à la matière, c'est celle qui fait des jouissances immédiates et matérielles le but de la vie, sans tenir aucun compte de l'élément religieux.

» Et c'est parce que les pouvoirs publics ne veulent pas renoncer à ces théories funestes, que je vous dis que les débats, qui se produisent actuellement à la Chambre, se termineront par un aveu d'impuissance.

» Pour ne pas être impuissant, il faudrait s'accuser, renoncer à ces erreurs fatales et remonter vers la seule force qui puisse nous donner une solution, vers l'Eglise catholique. (Applaudissements).

» C'est là ce que le gouvernement ne fera pas, personne ne viendra reconnaître qu'on s'est trompé, qu'on a eu tort de se séparer de la seule force au monde, qui fut capable de résister aux passions et tout sera comme devant.

» C'est dans les faits qu'il faut suivre les développements de cette idée sociale, qui, se basant sur la matière, a érigé la misère en théorie, qui a établi que l'accroissement de la richesse devait avoir comme conséquence l'augmentation des souffrances populaires, qui veut qu'il n'y ait point de barrières entre les peuples et a conçu une fraternité d'une nouvelle espèce, en faisant du monde un vaste marché, mais qui, en retour, crée l'antagonisme et ne veut pas qu'il y ait possibilité d'union entre le patron et l'ouvrier.

» Il faudrait pourtant envisager la question par le point de vue humain. Dans la question économique, il n'y a passeulement un produit, mais il y a un homme.

» Or, qui le niera ? partout la matière écrase l'homme.

» Ecoutez les hommes qui se succèdent dans la recherche d'une solution.

» On dénonce l'informité de notre régime douanier, mais sans y remédier ; on accuse les excès de la spéculation, mais de quel droit vient-on s'en plaindre, et lui reproche-t-on d'essayer un des moyens d'atteindre le but suprême que votre école sociale propose, les jouissances de la vie, le culte de la matière.

» Que vous dirai-je, j'ai entendu expliquer à la tribune comment les malheureux avaient tort de souffrir, puisque la théorie ne peut pas se tromper.

» Le brusque arrêt des grands travaux est signalé comme une des causes du mal. Mais pourquoi a-t-on arrêté ces travaux ? Parce qu'il fallait accomplir ce point du programme qui veut que tout élément religieux soit écarté, parce qu'il fallait laïciser, parce qu'il fallait créer les écoles pour chasser Dieu de l'enseignement. Et on a ainsi dépensé des millions, creusé le gouffre des déficits dans les caisses de l'Etat et dans celle des communes, sans songer qu'on sacrifiait en même temps le travail national et la vie des ouvriers.

» L'impuissance des gouvernants est certaine, parce que, chargés d'apporter un remède aux souffrances du pays, ils continueront à obéir aux théories auxquelles ils sont inféodés.

» Nul plus que moi n'est convaincu que la grève est un moyen déplorable pour changer la situation des travailleurs, mais de quel droit vient-on s'en plaindre. Vous avez basé vos théories sur la liberté et vous avez refusé aux ouvriers le droit d'association. Vous avez fait de l'ouvrier un être isolé, vous avez prétendu que, pour lui, l'intérêt commun n'existait pas, vous l'avez laissé sans défense, vous avez rompu le lien qui pouvait l'unir à son patron d'un trait de plume ; vous avez séparé ces deux hommes, vous avez créé l'antagonisme.

» Il n'y a pas vingt-quatre heures, un homme considérable du gouvernement me disait : « Je » suis d'accord avec vous sur bien des points de » votre théorie, sauf sur un point qui est, il est » vrai, le point capital : je crois l'antagonisme né- » cessaire, indispensable, la guerre ne peut pas ne » pas exister entre l'ouvrier et le patron. »

» Messieurs, je suis l'ennemi des révoltes; mais, lorsqu'elles se produisent, mon indignation se réserve pour les hommes qui ont semé la guerre.

» On a créé des intérêts opposés ; on a préparé les hommes pour la lutte ; toutes les forces, que Dieu, dans sa bonté, a départies à l'unanimité, ont été détournées pour accroître la richesse, pour la satisfaction des intérêts matériels et des jouissances terrestres.

» Pour moi, je suis épouvanté, lorsque j'entends dire que la grève est la cause de tout le mal.

» Nous essaierons de faire comprendre qu'entre le patron et l'ouvrier, il y a un intérêt commun, qu'il faut trouver le moyen de les assembler par un lien moral, parce qu'ils sont frères, non dans le sens actuel du mot, mais frères en Jésus-Christ. (Applaudissements),

» Il faut constituer entre eux un intérêt commun. Il faut créer une association qui sera la seule digue efficace contre le flot montant de l'antagonisme.

» Mais qu'est-ce qu'une théorie sociale qui ne repose pas sur la nécessité pour chacun de vaincre ses passions ?

» Et si vous enlevez la seule force qui soit capable de contenir les masses, l'antagonisme surgira toujours.

» La mission de ceux qui dirigent les hommes n'est-elle pas de les aider à dompter leurs passions et à empêcher que la guerre ne s'établisse entre eux.

» Aussi, lorsque je vois s'organiser la grève et la révolte, quelque douleur que me cause un tel spectacle, mon indignation est pour ceux qui ont déchaîné les passions, pour ceux qui ont rompu la digue et non pas pour ceux qui l'ont franchie. (Applaudissements).

» Vous trouverez partout la conception égoïste du matérialisme. Pour que le Parlement daignât enfin s'occuper des ouvriers, il a fallu que 80,000 d'entre eux viennent faire entendre leurs revendications jusqu'aux portes des Chambres. C'est la première fois que j'entends à la Chambre aborder un tel débat. Et pour que les législateurs fussent troublés dans leurs quiétudes, il leur a fallu entendre ce mot qui, trop souvent dans l'histoire, a retenti comme un glas funèbre ; il est trop tard. Alors on a pris peur et les délibérations ont commencé.

» L'orateur rappelle ici comment, à Paris, la grève a commencé, comment la fièvre du bâtiment, qui soutenait la capitale est tombée brusquement par une des dernières manifestations de l'antagonisme qui a essayé d'imposer aux capitaux dans les adjudications des conditions qu'ils n'ont pas acceptées.

» On a dit aussi, ajoute l'orateur, continuant sa revue des causes des souffrances ouvrières, on a dit aussi que le mal était pour le travailleur dans la fréquentation des réunions publiques. Il est vrai qu'on y dit des choses effroyables et qui font frémir. Mais de quoi se plaint-on ? Ces réunions sapent les pouvoirs par la base, mais le gouvernement s'est-il établi autrement qu'en détruisant les pouvoirs d'alors ?

» Le travailleur suit l'exemple qu'on lui a donné. On se plaint qu'on attaque la religion. Récemment, on a condamné à Montceau-les-Mines des ouvriers qui avaient renversé les croix et violé les sanctuaires, mais n'avez-vous pas fait administrativement la même chose, n'avez-vous pas jeté les christ et les saintes images au tombereau, n'avez-vous pas par décret violé les cloîtres et les chapelles ? Les condamnés n'ont eu que le tort de pousser à outrance les exemples qui leur ont été donnés.

» Peut-être trouvera-t-on des palliatifs d'un jour à la situation qui nous étreint ; on donnera des travaux qui, pendant quelque temps, paraîtront arrêter le mal ; mais, ce qu'en n'arrêtera pas, c'est le flot montant des passions, c'est la désorganition sociale, c'est le déchaînement du matérialisme, parce qu'on refuse de se tourner vers l'église.

» Il faut, devant ce spectacle, que ceux qui croient bâtissent devant cette marée une digue sur le roc inébranlable où Dieu a placé son Eglise.

» Avant-hier, j'ai montré à mes collègues de la Chambre le passé de l'Eglise catholique, je veux vous le montrer aussi, à vous surtout, jeunes gens, qui, nés dans ces temps troublés, n'avez peut-être pas une idée assez complète de sa bienfaisante influence.

» Pendant des siècles, l'Eglise, que vous avez trouvée à votre berceau pour vous protéger, vous encourager et les bénir. On oublie trop quel a été, dans le passé, le rôle de l'Eglise; pendant qu'elle arrêtait et empêchait le fort d'opprimer le faible, elle excitait et poussait à la liberté d'association qu'elle avait sauvé du vieux monde romain. Ces monastères, qu'elle créait partout sur les sommets, étaient l'exemple qu'elle offrait sans cesse aux regards. Et c'est de la contemplation de ces exemples, de cette prédication constante de l'association, que sont sorties les communes de France, qu'est sortie cette vieille bourgeoisie, l'orgueil du pays, qui a eu son berceau dans les anciens corps de métiers qui ont été l'honneur de la France.

» Messieurs les ouvriers, vous n'êtes pas assez fiers de votre histoire, c'est vous qui avez sauvé la France de l'hérésie, qui avez gardé à l'Eglise cette nation, sa fille aînée, en reconnaissance de la protection que, pendant des siècles, elle a étendue sur vous.

» Ce que nous voulons, c'est rendre aux ouvriers la protection de l'Eglise et, à son abri, les bienfaits de l'association dans la lutte du travail.

» Mais il faut se hâter.

» Si nous ne nous pressons pas, nous arriverons trop tard pour notre pays. Il s'amasse contre la société un orage comme peut-être elle n'en a jamais eu de pareil, nous marchons peut-être à de terribles catastrophes et je vous demande de les conjurer.

» C'est dans cette ville surtout que je dois faire entendre un pressant appel, parce que c'est un des vôtres qui a été l'ancêtre de nos doctrines. M. Kolb-Bernard, en 1864, disait à la tribune les cau- ses profondes du mal et il en indiquait le remède; il fut écouté avec respect, mais avec distraction.

» C'est pour avoir trouvé et suivi ces doctrines que je me fais gloire de défendre, que je me trouve ici comme en famille ; l'œuvre des cercles y a eu son berceau.

» Sans entrer dans le détail de l'organisation de l'Œuvre des cercles, l'orateur en trace les lignes générales et en donne une idée nette, attrayante, en démontrant, dans cette première forme d'association, le commencement d'union corporative. Il montre le souci constant de l'Eglise dans ces graves problèmes sociaux. Il n'est pas de jours, dit-il, où Léon XIII ne rappelle aux fidèles leurs devoirs à ce sujet ; il cite la lettre du Saint-Père sur le socialisme.

» Nous qui sommes croyants, qui n'avons ni l'excuse de l'erreur, ni les préjugés d'une éducation malheureuse, nous qui avons les enseignements de l'Eglise pour nous guider et nous conduire, nous n'avons pas le droit, après avoir dénoncé la faute des autres, de nous endormir dans l'indifférence et de laisser sombrer notre pays. Nous serions coupables si nous n'agissions pas. Nous n'avons pas le droit de faillir. (Applaudissements.)

» C'est pourquoi je vous appelle à cette œuvre des cercles d'ouvriers.

» Je dis que cette œuvre mérite votre attention. Elle est née dans le cœurde trois officiers, au lendemain de nos tristes désastres; ils ont vu par l'étude et par l'application, qu'elle contenait la solution. Je le dis sans présemption parce que, si elle a prospérée, c'est que Dieu l'a bénie pour tenter un dernier effort en faveur de cette nation, et pour lui ouvrir les yeux.

» Ainsi n'aurai-je jamais assez d'ardeur et d'énergie pour vous inviter à travailler avec nous. La tacheest immense. Il y a place pour tous les dévouements, pour toutes les bonnes volontés.

» Si vous êtes hommes d'études, nous vous demanderons de savantes recherches dans le passé, sur les corporations, sur les communes.

» Si vous êtes hommes d'action, nous vous demanderons votre zèle et votre dévouement.

» Etes-vous hommes de paroles, nous avons de quoi utiliser et au-delà, vos forces, votre ardeur et votre vie.

» Ah ! messieurs, ne feriez-vous rien pour cette propagande ?

» Si vous êtes des hommes de plume, écrivez ; vous avez les journaux, le livre, la brochure; c'est par la plume surtout que le mal a été fait, c'est par elle qu'il faut travailler à le réparer.

» On ne fait pas l'œuvre sociale comme il faut la faire. Venez avec nous, et quand vous aurez fait faire à vos idées un pas en avant, vous éprouverez la plus grande joie qui se puisse ressentir. La franc-maçonnerie, dans sa formidable coalition, sape les bases de l'Eglise, je vous propose de constituer la chevalerie des temps modernes. Les anciens chevaliers avaient cette devise :

» *Un chevalier ne peut vivre sans soucis.*
» *Il doit le peuple défendre,*
» *Et pour la foi son sang épandre.*

» Ces soucis du chevalier ne sont pas, comme le prétend M. Paul Bert, de faire battre les étangs pour empêcher le bruit des grenouilles ; non, le premier souci du chevalier, c'est de défendre le peuple, partout où il y a des faibles et des petits, c'est de secourir les petits et les faibles.

» Vous êtes tous aptes à faire des chevaliers, venez ici que je vous arme. (Triple salve d'applaudissements). C'est à vous de prendre la défense du peuple. Il souffre, il est opprimé, soyez les chevaliers des pauvres, sauvez les faibles et les petits, constituez-vous ses défenseurs, et nous qui avons appris le métier des armes, nous vous dirons comment on se sert de la lance.

» Le chevalier doit aussi « pour la foi son sang épandre. »

» Je ne viens pas vous convier aux martyres des anciens jours, mais, par la lutte quotidienne, vous donnerez votre sang pour la foi. Si nous sommes de bons défenseurs du peuple, nous serons d'excellents serviteurs de la foi.

» L'orateur fait ici un énergique appel aux jeunes gens qui seront la troupe d'élite qui, au dernier moment, décidera de la victoire.

» Dieu me garde d'oublier les grandes douleurs patriotiques qui sont venues nous frapper l'an dernier ; mais si cette douleur n'est pas le point de départ d'un nouveau courage, si elle ne nous excite pas à de nouveaux combats, nous aurons manqué à tous nos devoirs, car il nous reste toujours la France à sauver.

» Nous devons nous préparer à la constitution d'un grand parti catholique français.

» Nous avons vu l'action de ce parti catholique en Allemagne, profitons de cet enseignement. Préparons-nous par l'étude, et votre Université vous en offre les moyens.

» En tête du livre de Léon Gaultier sur la chevalerie, dont je vous citai tout à l'heure la devise, figure un chevalier en dessous ce mot *Credo*.

» C'est par ce mot que je veux finir.

» Croyez que l'Eglise ne peut faillir, croyez qu'elle porte en elle la solution de tous les problèmes sociaux. Croyez !

» Ayez aussi confiance dans la France. Si Dieu permet que nous soyons ici à travailler pour le relèvement de la Patrie, c'est qu'il ne veut pas que ce soit fini de la France, et que nous doutions des immortelles destinées qu'il lui réserve.

» (Longues acclamations.)

### Discours de Mgr Duquesnay

Monseigneur l'archevêque se lève et prononce à son tour les paroles suivantes :

« Messieurs,

» En entendant M. le comte de Mun vous rappeler le souvenir des chevaliers d'autrefois et leur devise, et vous convier à devenir vous aussi des chevaliers chrétiens, je me disais que celui qui vous parlait, rejeton des chevaliers d'autrefois, était en même temps l'un des premiers chevaliers de notre temps ! (*Bravos*). C'est pour cela qu'il a pu vous dire, — et vous avez applaudi à cette parole ? — « Je vais vous armer chevaliers ! » Il en avait le droit ! Sa parole a pénétré vos âmes, et aujourd'hui vous emporterez tous cette fière, patriotique et religieuse devise des chevaliers, et dans vos écoles catholiques libres, dans vos cercles catholiques, dans vos congrès catholiques et dans toutes ces œuvres qui rendent notre région digne de l'admiration de la France catholique, plus que jamais vous apprendrez à servir la cause du peuple !

» M. de Mun a eu deux fois, — et c'est là ce qui justifie son titre de chevalier, — l'heureux de défendre le peuple dans cette enceinte. Il y a quatre ans, il contribuait par sa parole chaleureuse à la fondation de nos écoles catholiques ; et aujourd'hui, il nous est revenu plus jeune, plus ardent que jamais, pour défendre la cause de nos chers et bien-aimés ouvriers, pour lesquels il a sacrifié son avenir militaire, qui s'avançait si brillant et si beau !

» Et voilà déjà des années et des années que sa parole ne faiblit pas ; avant-hier elle retentissait à la tribune française, et tout à l'heure nous l'avons entendue plus vibrante, plus chaleureuse que jamais, toujours pour la défense du cher peuple français ! Ah ! messieurs, tant qu'il y aura, en France, des chevaliers comme celui-ci, comme vous, je le redis avec lui, il ne faut pas désespérer de la France ! (*Vifs applaudissements.*)

De chaleureux applaudissements accueillent les paroles du vénérable prélat et l'assistance se sépare aux cris de : Vive la France ! vive le comte de Mun !

» A la sortie, on fait la quête pour le denier des écoles catholiques.

» J. D. »

# CHRONIQUE LOCALE

## ROUBAIX

**Avis aux électeurs.** — *On procède en ce moment à la révision des listes électorales.*

*Les électeurs, qui ne veulent pas risquer d'être momentanément privés de leurs droits, doivent s'assurer, avant le 4 février, de leur* INSCRIPTION *ou de leur* MAINTIEN *sur ces listes.*

*Elles sont déposées à la Mairie, bureau du secrétariat.*

*Ceux qui seraient absolument empêchés de faire cette démarche, peuvent envoyer leurs noms, prénoms, âge et domicile au bureau du « Journal de Roubaix ».*

*Nous nous chargerons de vérifier leur inscription, et, en cas d'omission ou d'irrégularités, ils seront aussitôt avertis.*

*Prière à tous nos amis de communiquer et de rappeler cet avis aux électeurs de leur connaissance.*

L'ANCIEN CANAL DE ROUBAIX. On a vu, par le compte-rendu de l'une des dernières séances du conseil municipal, que les riverains de la partie de l'ancien canal de Roubaix, comprise entre les ponts de l'« Union » et de la « Gendarmerie » ont demandé au préfet du Nord, l'autorisation d'ester en justice, pour obtenir la réalisation des clauses d'un contrat passé entre eux et la ville de Roubaix.

Les pétitionnaires exposent que, par suite de son abandon, cette partie du canal avait été transformée en un véritable égoût; ils s'étaient entendus, en 1872, avec l'administration, pour le transformer en une voie aménagée dans des conditions déterminées d'avance. La clause principale de ce traité, qui contenait une série d'obligations réciproques pour les riverains et la ville, et qui fut approuvé par le Préfet, était la construction d'un aqueduc sur l'ancien emplacement du canal. Or, voici plus d'un an que le comblement est terminé et l'aqueduc n'est pas construit. Les riverains considèrent ce retard comme désastreux pour eux. Les eaux, n'ayant plus d'écoulement, s'infiltrent et ne trouvent d'issue que dans les caves et sous-sol des maisons voisines qui sont devenues « inhabitables. »

La filature de MM. Motte-Bossut fils, entre autres, a été fortement endommagée. Une des colonnes de l'usine s'est lentement affaissée, entraînant dans son mouvement les étages supérieurs et les murailles latérales.

Les riverains demandent donc :

1° La réparation des dommages causés ;

2° L'exécution des conditions du traité de 1872, ou sa résiliation avec dommages-intérêts.

VIGNAUX ET SCHÆFER A ROUBAIX. — Jeud prochain, 31 janvier, à 9 heures précises du soir, le champion français du jeu de billard, M. Maurice Vignaux, viendra, au cercle de l'Industrie, jouer une partie de 600 points avec son adversaire américain M. Jacob Schæfer, qu'il vient de battre à Paris dans les conditions que l'on sait.

Le billard sur lequel les deux champions vont produire leurs *effets* doit arriver à Roubaix demain.

Il est fourni par la maison J.-M. Brunowike et Balke, de New-York.

Quel sera le vainqueur ?

La question est sur le *tapis*.

GRANDE-HARMONIE. — La soirée bachique que la *Grande-Harmonie* devait offrir dans son local, rue Saint-Georges, à ses membres honoraires, le 4 février, est remise au 11 février.

CONCERT. — La *Concordia* et la *Cæcilia Roubaisienne* organisent pour dimanche, 17 février, un concert, qui aura lieu dans les salons de l'Hôtel-de-Ville et qui sera offert aux membres honoraires de ces deux sociétés.

Le programme qui sera publié ultérieurement, promet d'être des plus attrayants, grâce au concours de plusieurs artistes distingués. Les sept frères Petit, de la *Concordia*, exécuteront un septuor pour cors. Les quatre solistes de la *Cæcilia*, MM. Ach. Detemmermann, 1er ténor, Arthur Lorthiois, 2e ténor, Jean Tunnier, baryton, et Oscar Lefebvre, basse, exécuteront le quatuor couronné au concours de St-Quentin. (11 juin 1882.)

DEUX VOLS. — Une voiture à bras, évaluée une soixantaine de francs, a été volée hier après-midi, dans la cour de la maison de M. Clotaire Delattre, bobineur rue du Quai. On recherche le coupable.

— Un inconnu s'est introduit la nuit dernière dans les Halles Centrales et a enlevé pour une quinzaine de francs de légumes à M. Jean Dhond, maraîcher, rue de Mouveaux.

PARMI les nombreux ivrognes arrêtés, dimanche, se trouve un jeune homme, Louis Trisse qui, après avoir injurié des passants, dans la rue Turgot, a menacé de coups l'agent qui le conduisait au poste.

Vers trois heures de l'après-midi, un ouvrier tailleur a mis en émoi la rue Ste-Thérèse, par des extravagances auxquelles la police est heureusement venue mettre un terme. Cet individu, sorti depuis la veille d'une chambre qu'il avait louée jusque là chez un de ses amis, prétendait y rentrer, et y continuer à y demeurer. Il menaçait de casser les carreaux de vitre des fenêtres, voulait défoncer la porte, et se démenait comme un forcené. Un agent fut enfin requis, et ce triste pochard fut mis à l'ombre.

UN VOL AUDACIEUX A WASQUEHAL. — Dans la nuit de samedi à dimanche, quatre malfaiteurs s'introduisirent dans une maison du hameau du « Vert Feuillage » à Wasquehal, habitée par Mme veuve Tiberghien, rentière, et son fils. Ils forcèrent la serrure de la porte d'entrée, montèrent aux chambres à coucher, au premier étage, lièrent avec des cordes, les bras et les jambes de la mère, puis du fils, les menacèrent de mort s'ils criaient, et pillèrent toute la maison. Ils ont, paraît-il, emporté 664 francs de bijoux, du beurre et du vin.

Les voleurs avaient le visage noirci, et paraissaient connaître très bien l'intérieur de l'habitation de Mme Tiberghien.

OH ! — Enseigne lue par un de nos reporters, dans une rue de Roubaix :

*Jean Frémy, doreur.*

J'en frémis d'horreur !

## LILLE

QUESTIONS DES CHEMINS DE FER. — M. Pierre Legrand, qui s'est beaucoup occupé de la question des chemins de fer, doit venir à Lille, au commencement de la semaine prochaine.

ARRESTATIONS. — Théophile Capie, 29 ans, pour vol d'un paquet de fil d'étoupes au préjudice de M. Colombier, rue de Paris, et escroquerie dans une auberge où il s'est fait servir à boire et à manger sans avoir de quoi payer.

Charles Vanbrackele, 34 ans, pour abus de confiance.

François Duprez, 35 ans, ivresse manifeste, bris de clôture et coups volontaires.

## LA TEMPÊTE

Voici de nouveaux détails sur les dégats causés par la tempête qui a sévi sur notre région dans la nuit de samedi à dimanche :

A TOURCOING. — Rue de Guisnes, les sommets de deux cheminées ont été renversés et ont défoncé une vérandah appartenant à la maison voisine.

Le vent a détaché du tissage de M. Bayart-Parent un soupirail en zinc du poids de 30 k. qui est allé s'abattre près de l'Hôtel-de-Ville.

Rue de Lille, une brique a frappé au côté un ouvrier qui sortait de son travail et l'a renversé sur le trottoir.

Rue des Orphelins, une femme a reçu sur l'épaule une tuile qui lui a fait une assez forte contusion.

Plusieurs arbres ont été brisés ; quelques-uns même ont été déracinés et emportés à une distance de deux à trois mètres.

On compte une vingtaine de balustrades en bois qui sont complètement brisées.

A LILLE. — L'échafaudage d'une des maisons en contruction, place de la République, s'est effondé avec un fracas épouvantable.

A la gare du Nord, les réverbères et les lanterneaux sont presque tous brisés. Samedi, à partir de 9 heures 1/2, sauf le train express de Paris qui est arrivé avec 25 minutes de retard et les trains venant de quelques localités voisines, aucun train n'est entré en gare. Les voies étaient obstruées par les poteaux télégraphique qui ont été arrachés du sol par la violence du vent.

Le train n° 19, venant de Busigny et arrivant à Lille à 9 h. 58 du soir, est entré en gare de cette ville avec 5 heures de retard. Ce train a rencontré vers 8 h. 30, près de Montigny, des poteaux télégraphiques obstruant la voie et le train s'est trouvé pris par les fils.

Le train n° 6, allant de Lille à Busigny, arrivant à son tour sur l'autre voie, a été arrêté au moyen de pétards jetés sur les rails. Un poteau, plus éloigné, en avant du train n° 19, aurait pu le faire dérailler. Le chef du train 19 a fait le signal, assez à temps, avec le feu rouge, le train s'est arrêté à 50 mètres à peu près du poteau.

Après qu'on eut déblayé la voie, le train n° 6 a pu continuer sa route sur Somain. A ce moment la tempête était dans toute sa force. La grêle, la pluie, les éclairs faisaient rage.

Le train de Nancy qui devait arriver à Lille, à 10 h. 10 a eu également un retard considérable. Il en a été de même pour le train de Valenciennes qui entre en gare à 10 heures 30 et celui de Bruxelles qui arrive à 10 h. 22. Ceux-ci n'ont été signalés que fort avant dans la nuit.

Les communications avec l'Angleterre ont été interrompues.

— A HALLENNES-LEZ-HAUBOURDIN. — Un homme passant près d'un pan de mur, a été écrasé sous les décombres.

Son état est grave.

— Le messager de Lille à Haubourdin, nommé Albert, retournant dans cette dernière ville, a dû rebrousser chemin. Arrivé aux portes, près des fortifications, le cheval était emporté par le vent. La mère du messager voulant descendre, a été renversée et s'est blessée légèrement aux genoux. La distribution des colis confiés au messager n'a pu être faite que dimanche matin.

A BOULOGNE. — Vers trois heures et demie du matin, une goélette allemande *Wopke*, dont le capitaine a pris la phare Gris-Nez pour celui de Romney (Angleterre), s'est mise à la côte au lieu dit la *Pointe-aux-Oies*, près le camp de courses. Le bâtiment a échoué sur des rochers qui se trouvent dans ces parages, et s'est fait de telles avaries, qu'une voie d'eau s'est déclarée. Voyant cela, trois hommes, sur cinq dont se composait l'équipage, se jetèrent à la mer espérant gagner facilement la terre. Le capitaine, resté seul avec un matelot, se réfugia sur le beaupré, après avoir allumé un feu en signe de détresse.

Ce feu fut aperçu par les douaniers du poste situé dans ces parages; ils se portèrent avec un empressement très-louable au secours des naufragés et à l'aide d'un canot porte-amarres, ils réussirent à lancer une amarre à proximité des deux malheureux, qui étaient tellement transis de froid, qu'ils ne purent établir un va-et-vient, ni s'attacher à l'amarre, ils se laissèrent donc glisser à la mer. Voyant cela, le brigadier Wacongne, ainsi que le sous-brigadier Grégoire, et le douanier Carpentier, se mirent résolûment à l'eau et furent assez heureux, après avoir eux-mêmes couru les plus grands dangers, pour les sauver d'une mort certaine et les amener au poste où des secours leur furent prodigués par les préposés.

Les matelots qui se sont jetés à la mer n'ont pas réussi à gagner la terre.

La goélette était chargée de raisins de Corinthe, elle venait de Patras (Grèce) à destination de Brême (Hanovre). La cargaison est perdue.

L'autorité maritime de Boulogne a fait de suite